



# CONSEIL DE QUARTIER CENTRE (SUD) BALADE URBAINE

## Samedi 15 juin 2024 - 9h15 Départ et arrivée - Angle boulevard Roger Salengro/Allée Lucien Michard

## Présents:

Pierre-Yves Martin, Maire de Livry-Gargan Gérard Attard, Adjoint de quartier Centre

## Membres du conseil de quartier Centre présents :

M. Alain Brot
M. Bruno Coldeboeuf
Mme Catherine Godbillon
M. Alain Lemaire
Mme Nabila Ouachikh
M. Paulo Ribeiros Dias
Mme Marie Thomas





## Circuit et points remarquables

## **BOULEVARD ROGER-SALENGRO**

## • Devenir de la propriété située au n°75

Monsieur le Maire informe qu'une procédure est en cours suite à l'acte de préemption réalisée par la Ville. Le propriétaire a refusé celle-ci et a saisi le tribunal, qui lui a donné raison. Il a aussi, par le biais du promoteur, réalisé une demande de permis de construire, lequel a été refusé par la Ville. Ce

rejet à fait l'objet d'une procédure du propriétaire auprès du tribunal. Ce dernier a statué et a demandé à la Ville de délivrer le permis de construire. La ville a fait appel de cette décision.

## • Devenir de la propriété située au n°69

-> Monsieur le Maire explique qu'un permis a été déposé pour mettre une place un cabinet médical. Il est prévu l'installation de quatre médecins.

## • Présence de racines au sol

-> Mme Thomas remarque la présence de racines qui déforment le trottoir.

Monsieur le Maire explique que le boulevard Roger Salengro est géré par le Département. Il précise néanmoins que certains bateaux ont récemment été réhabilités.

## • Réfection de trottoir après travaux

-> Mme Godbillon demande quelle suite est donnée lorsqu'un particulier réalise des travaux et abîme le trottoir.

Monsieur le Maire lui répond que toute dégradation doit être réparée par l'auteur des faits.

#### **VILLA DUBOIS**

Monsieur le Maire informe que le stationnement va être matérialisé dans cette impasse. Cela permettra aux riverains de mieux se garer et d'éviter les problèmes liés au changement de côté.

## **ALLÉE LA FONTAINE**

## • Création d'une zone bleue

Monsieur le Maire informe qu'une zone bleue (stationnement gratuit à durée limitée) va être prochainement créée sur l'allée la Fontaine jusqu'à l'allée la Bruyère. Cela répond aux problèmes de stationnement sur ce secteur, notamment en raison de la présence du garage. Les résidents de la rue Delamarre et de l'allée la Fontaine pourront obtenir un macaron résidentiel.

## • Infraction aux règles d'urbanisme au n°8

La Ville est en procédure au tribunal avec le propriétaire depuis quelques années, suite à un rehaussement trop important. Un courrier a été adressé au propriétaire dans le cadre de la mise en place d'une astreinte administrative.

## • Création d'une résidence senior

La maison située à l'angle avec la rue Delamarre est à l'abandon depuis plusieurs années. La Ville a accepté un projet immobilier comportant la création d'une résidence senior pour les personnes à revenus modestes.

## **DIVERS**

## • Stationnement allée Robert Debré

-> M. Coldeboeuf suggère de matérialiser le stationnement rue Robert Debré, car les riverains ne respectent pas l'alternat, en justifiant cela par l'absence d'information et de signalisation. Monsieur le maire prend note de cette remarque.

## • Création d'une place de stationnement PMR

-> M. Coldeboeuf demande s'il est possible de créer une place de stationnement pour les personnes en situation de handicap, rue Antoine de Saint-Exupéry, à proximité du cabinet de médecin. C'est une requête qui lui a été transmise par celui-ci.

Monsieur le maire lui répond que cette demande va être étudiée.

## Création d'un parking sur la parcelle de l'ancien Point S

-> M. Coldeboeuf demande quel est l'avancement du projet.

Monsieur le Maire explique que le marché de démolition vient d'être passé. Il est prévu sur ce terrain la création d'un parking de surface.

## • Désherbage

Monsieur le maire informe que le désherbage est en cours. Les opérations ont pris un peu de retard en raison de mauvaises conditions météorologiques. Il s'agit du 2<sup>e</sup> passage de l'année.

• Projets immobilier Laboratoire / Cheminées Philippe av. du Consul-Général-Nordling Monsieur le Maire informe que le propriétaire des murs du laboratoire avait déposé un permis prévoyant la réalisation d'une trentaine de logements et la réinstallation du laboratoire au rez-de-chaussée. Mais les coûts de réalisation trop importants ne lui ont pas permis de finaliser le projet. À l'angle, l'opération qui doit être menée sur le bâtiment des Cheminées Philippe est toujours à l'étude. La Ville souhaite une concordance des projets (commerce en rez-de-chaussée, recul du bâtiment à l'instar du projet Kaufman et Broad à proximité...). L'opération n'est pas encore financièrement équilibrée pour le promoteur.

-> Mme Ouachikh demande quel commerce va reprendre le local à côté du Carrefour city. Monsieur le maire répond que la Ville poursuit ses recherches pour trouver un commerce de proximité de qualité, mais les repreneurs potentiels sont frileux en raison du coût élevé du loyer.

## Point de rencontre avec les résidents du quartier

## **RUE DE SIMIANE**

## • Problème lié à la matérialisation du stationnement

-> Des riverains habitant rue de Simiane expliquent avoir envoyé un courrier suite aux difficultés rencontrées après la matérialisation des places de stationnement sur cette voie, et notamment la suppression de certaines places, du fait d'une longueur réglementaire insuffisante. D'après eux, cela a limité les possibilités de se garer et n'a pas forcément réduit la vitesse.

Monsieur le Maire confirme avoir pris en considération leur demande et a rappelé l'importance de la réglementation en la matière : la place de stationnement doit mesurer 5 mètres de longueur. Cette conformité permet notamment le passage des camions. Néanmoins il a sollicité les services techniques de la Ville afin de réexaminer la situation.

Monsieur le maire a rappelé l'anarchie qui régnait dans cette voie auparavant et la vitesse excessive des véhicules due au stationnement unilatéral alterné. Il était nécessaire d'agir. Si les problèmes de vitesse persistent, la mise en place de ralentisseurs de type coussin berlinois peut être étudiée, mais elle nécessite de trouver les bons emplacements afin de ne pas supprimer de nouvelles places de stationnement.

Il rappelle également qu'un certain nombre de riverains de la rue de Simiane ont la possibilité de rentrer leur véhicule sans toutefois le faire.

## **BOULEVARD ROGER-SALENGRO**

## Création de places PMR

-> Une riveraine trouve qu'il n'y a pas assez de places de stationnement, notamment pour les personnes en situation de handicap, rue de Simiane et boulevard Roger-Salengro.

Monsieur le maire explique qu'une zone bleue va être réalisée à proximité des commerces, boulevard Roger-Salengro. C'est une solution efficace pour lutter contre les voitures ventouse et cela permet d'augmenter la rotation des véhicules. Cependant on ne peut les généraliser sur tout le territoire communal car, pour être efficace, un contrôle est nécessaire. Dans ce cas, il faut recruter des agents supplémentaires. Pour la création de place PMR, cette voie étant départementale, il est nécessaire de faire la demande auprès du Conseil départemental. Cela ne pourra être envisagé que sur les places en épi, qui disposent éventuellement de la largeur nécessaire pour la sécurisation de la place. Cela n'est pas faisable sur une place de stationnement traditionnel, le long du trottoir.

## • Regroupement de personnes et stationnement

-> Une riveraine signale que malgré une amélioration il y a encore des regroupements de personnes devant les commerces. Ils écoutent la musique très fort et sont stationnés d'une façon qui empêche les riverains de pouvoir rentrer ou sortir de chez eux. Elle évoque aussi la vitesse excessive sur le boulevard. Un autre riverain ajoute qu'il y a également du stationnement en double file.

Monsieur le maire indique que la Police municipale s'est installée en point fixe tous les soirs, ce qui a permis de calmer la situation. L'épicier a également été sensibilisé à ce problème et il lui a été demandé de contacter la police municipale en cas d'abus. En ce qui concerne la vitesse excessive, la mise en place de ralentisseurs est à l'étude. Elle nécessite l'avis du Département, lequel ne souhaite pas l'installation de feux. Les ralentisseurs doivent être adaptés pour permettre le passage de bus.

## **ALLÉE MARCEAU**

## • Problème de stationnement

-> Un riverain indique un problème de stationnement sur cette voie. Il n'y a pas assez de places et certains sont obligés de se garer sur les bateaux. Cela génère une mauvaise ambiance générale dans la rue. Depuis qu'il n'y a plus de stationnement unilatéral alterné, il y a aussi un problème de voitures ventouse. Cela est aussi dû, d'après lui, à une activité commerciale à domicile dans le voisinage.

Monsieur le maire explique que la matérialisation du stationnement allée Marceau a été décidée et mise en place à la demande des riverains, pour régler des problèmes identiques à la rue de Simiane : stationnement anarchique, véhicules qui restaient garés plusieurs jours du mauvais côté etc.

Monsieur le maire indique que la Police municipale est habilitée à faire des contrôles sur les véhicules ventouse. Les riverains doivent dans ce cas leur faire le signalement.

## **ALLÉE HENRI BARBUSSE**

#### Vitesse excessive

-> Une riveraine explique que depuis la mise en sens unique, la vitesse des véhicules est devenue excessive. Dès tôt le matin, ils empruntent la rue pour éviter le feu. Elle s'inquiète pour les enfants, nombreux sur ce secteur, et souhaite la mise en place de ralentisseurs.

Monsieur le Maire entend cette problématique. Toutefois toutes les rues de Livry-Gargan ne peuvent être équipées de ces dispositifs. Il s'agit également d'un investissement non négligeable pour la commune, tant pour la mise en place que l'entretien ; ils doivent donc être déployés avec mesure.

Il prend note de ce signalement qui sera étudié dans le cadre du plan d'implantation, établi en fonction des demandes, remontées notamment à l'occasion des réunions publiques.

## **VILLA DUBOIS**

## • Problème de stationnement

-> Une riveraine explique qu'il y a des problèmes de stationnement Villa Dubois.

Monsieur le maire informe que le stationnement va être matérialisé pour limiter les nuisances et dissuader les mauvais comportements, notamment dans le demi-tour.

## **ALLÉE HOCHE**

• Problème de circulation

-> Des riverains s'interrogent sur le fait qu'une petite partie de cette allée soit en sens interdit. Celle-ci semble ne pas avoir été prise en compte lorsque la voie a été mise en sens unique. D'autre part le panneau de STOP leur semble mal placé : lors de la sortie de l'allée, le stationnement gêne la visibilité.

Monsieur le maire informe que cette situation va être étudiée.

## **DIVERS**

#### • Radar avenue A. Briand au niveau de la station-service

-> Un riverain demande pourquoi le radar qui se situait à hauteur de la station-service a disparu. Il suggère aussi l'installation d'un radar de feu rouge, sur la RN3, au carrefour avec la rue de Simiane, lequel lui semble dangereux, car les automobilistes ne respectent pas la signalisation. Une autre riveraine ajoute que le stationnement est désordonné aux abords du restaurant italien. Monsieur le maire indique que c'est la Préfecture qui gère et autorise la pose de radars. Ils sont parfois expérimentaux, comme c'était le cas de celui posé à côté de la station. Les radars n'ont donc pas tous vocation à rester de façon pérenne. Celui situé sur la RN3, à l'entrée de Livry-Gargan, est fixe. Il permet de ralentir la circulation avant l'entrée sur le rond-point du boulevard de l'Europe.

## Propreté

-> Une riveraine indique que certains bacs à ordures restent sur le domaine public en dehors des jours et horaires de collecte.

Monsieur le maire explique que dans ce cas, il faut faire un signalement à la mairie qui procèdera ensuite à une verbalisation.

Certains riverains souhaitent que la propreté puisse encore être améliorée, en intégrant davantage de passages du service municipal de la propreté.

## • Dépôts sauvages

-> Un riverain demande si la commune est toujours active en la matière.

Monsieur le maire répond que la Ville poursuit encore et toujours ses efforts. Cela se traduit notamment par la surveillance du domaine public à l'aide des 140 caméras déployées sur le territoire. 10 à 12 nouvelles caméras sont ajoutées chaque année pour mieux mailler la commune, en essayant d'en installer sur des rues spécifiques.

## • Stationnement sur un bateau

-> Un riverain demande s'il est possible de stationner sur son bateau.

Monsieur le maire explique que c'est interdit par le code de la route.